



## Métiers du Management



NOUVEAUTÉ  
RENTÉE  
2026



## TITRE PROFESSIONNEL MANAGER D'ÉTABLISSEMENT MARCHANDE

Sur 1 an, Titre de niveau 5

Code RNCP 41853 / Date d'enregistrement 03/03/2026

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41853/>

### Métiers visés

manager de rayon; manager d'espace commercial; manager de surface, de vente; manager d'univers commercial; manager de rayon fabrication alimentaire / frais; manager de rayon non alimentaire ou alimentaire / sec; responsable / animateur; responsable de magasin; gestionnaire de centre de profit; chef de rayon; responsable de boutique; gérant de magasin; responsable de succursale; responsable de point de vente; responsable de département

### Objectifs de la formation

À l'issue de la formation le stagiaire aura les compétences :

- Manager l'équipe de son périmètre au sein de l'établissement marchand
- Développer la dynamique commerciale de son périmètre au sein de l'établissement marchand
- Contribuer à la performance commerciale et à la rentabilité de son périmètre au sein de l'établissement marchand

### Compétences visées

Le manager d'établissement marchand met en œuvre une démarche de maîtrise des risques professionnels en cohérence avec la politique des ressources humaines de l'entreprise, applique les mesures de prévention spécifiques aux activités et contrôle leur application par les équipes.

Le manager d'établissement marchand analyse les résultats et partage les informations avec l'équipe lors des briefings, des débriefings et des réunions d'équipe. Il élabore les plannings de travail en tenant compte d'éventuels besoins spécifiques de collaborateurs en situation de handicap et suit la réalisation des tâches. Il veille au développement des compétences des collaborateurs et peut, au besoin, animer des actions de professionnalisation opérationnelles. Il identifie les besoins en ressources humaines de son périmètre, contribue à la sélection des candidatures et s'assure du bon déroulement de la période d'essai. Le cas échéant, il contribue à l'étude des adaptations du poste de travail pour les collaborateurs en situation de handicap.

Il analyse les données relatives aux stocks, aux prévisions de ventes, aux tendances du marché et aux capacités de stockage afin d'anticiper les besoins en approvisionnement de son périmètre. Il réceptionne les produits avec l'équipe et participe au stockage. Il applique et fait appliquer les consignes découlant de la démarche RSE de l'enseigne concernant la gestion des stocks, la valorisation des déchets et la réduction du gaspillage. En fonction des consignes de sa hiérarchie, il peut contribuer à la sensibilisation des équipes aux enjeux de la transition écologique dans le secteur de la distribution ou plus particulièrement dans l'établissement marchand.

Le manager d'établissement marchand participe à l'amélioration de l'expérience client dans son périmètre. Il sensibilise l'équipe à la qualité d'accueil du client en situation de handicap et à la prise en compte de ses éventuels besoins spécifiques. Afin d'améliorer l'attractivité et l'aspect commercial de son périmètre, il organise l'implantation de l'offre de produits et de services et les opérations commerciales, les met en œuvre avec l'équipe et analyse les résultats commerciaux et budgétaires des implantations. Il met en avant l'offre de produits et de services, développe des argumentaires adaptés et propose des solutions pour améliorer la satisfaction client.

Le niveau d'autonomie et de responsabilité du manager d'établissement marchand varie selon la taille de l'établissement et l'organisation de l'entreprise.

En cas d'imprévus ou de dysfonctionnements, il réagit rapidement, modifie ses priorités, s'adapte à la situation et alerte sa hiérarchie et les services internes. En concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, il met en œuvre un plan d'actions adapté.

Le manager d'unité marchande communique par écrit et oralement avec sa hiérarchie, l'équipe et les services internes et externes de l'entreprise. Il est en contact direct avec le client, les agents de sécurité et le personnel de maintenance.

### Vous accompagner dans votre choix... ?

M. Kévin BAUDE

[alternance.tertiaire@st-jo.com](mailto:alternance.tertiaire@st-jo.com)

Déclaration d'activité : 31620136562

Conception L.MALFOY 30/03/2026 V.2



Pour déposer sa candidature : [www.st-jo.com](http://www.st-jo.com)  
(rubrique CAMPUS) ou QR CODE ci-contre

Plus d'informations, contacter :

M. Aurélien LEFRANC

Attaché de Direction – Admission

03 21 99 06 99 – [inscriptions@st-jo.com](mailto:inscriptions@st-jo.com)

Selon la zone de chalandise, il peut utiliser l'anglais ou une autre langue étrangère dans ses échanges.

En fonction des contraintes de l'activité, des fluctuations clients et aléas, ses horaires de travail peuvent être décalés et des astreintes sont possibles. Il peut être amené à travailler le dimanche et certains jours fériés. Généralement, l'emploi s'exerce dans un environnement bruyant et nécessite de nombreux déplacements dans l'espace de vente. Les variations de température peuvent être importantes. Le manager d'établissement marchand peut être amené à participer aux tâches de manutention, pour lesquelles le port d'équipements de protection est requis.

## Contexte de l'emploi

Le manager d'établissement marchand met en œuvre une démarche de maîtrise des risques professionnels en cohérence avec la politique des ressources humaines de l'entreprise, applique les mesures de prévention spécifiques aux activités et contrôle leur application par les équipes. Le manager d'établissement marchand analyse les résultats et partage les informations avec l'équipe lors des briefings, des débriefings et des réunions d'équipe. Il élabore les plannings de travail en tenant compte d'éventuels besoins spécifiques de collaborateurs en situation de handicap et suit la réalisation des tâches. Il veille au développement des compétences des collaborateurs et peut, au besoin, animer des actions de professionnalisation opérationnelles. Il identifie les besoins en ressources humaines de son périmètre, contribue à la sélection des candidatures et s'assure du bon déroulement de la période d'essai. Le cas échéant, il contribue à l'étude des adaptations du poste de travail pour les collaborateurs en situation de handicap. Il analyse les données relatives aux stocks, aux prévisions de ventes, aux tendances du marché et aux capacités de stockage afin d'anticiper les besoins en approvisionnement de son périmètre. Il réceptionne les produits avec l'équipe et participe au stockage. Il applique et fait appliquer les consignes découlant de la démarche RSE de l'enseigne concernant la gestion des stocks, la valorisation des déchets et la réduction du gaspillage. En fonction des consignes de sa hiérarchie, il peut contribuer à la sensibilisation des équipes aux enjeux de la transition écologique dans le secteur de la distribution ou plus particulièrement dans l'établissement marchand. Le manager d'établissement marchand participe à l'amélioration de l'expérience client dans son périmètre. Il sensibilise l'équipe à la qualité d'accueil du client en situation de handicap et à la prise en compte de ses éventuels besoins spécifiques. Afin d'améliorer l'attractivité et l'aspect commercial de son périmètre, il organise l'implantation de l'offre de produits et de services et les opérations commerciales, les met en œuvre avec l'équipe et analyse les résultats commerciaux et budgétaires des implantations. Il met en avant l'offre de produits et de services, développe des argumentaires adaptés et propose des solutions pour améliorer la satisfaction client. Le niveau d'autonomie et de responsabilité du manager d'établissement marchand varie selon la taille de l'établissement et l'organisation de l'entreprise. Le manager d'établissement marchand exerce son activité dans le respect des politiques RH et RSE de l'entreprise, sous la responsabilité de sa hiérarchie à laquelle il rend compte. Il peut être force de proposition auprès sa hiérarchie. En cas d'imprévus ou de dysfonctionnements, il réagit rapidement, modifie ses priorités, s'adapte à la situation et alerte sa hiérarchie et les services internes. En concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, il met en œuvre un plan d'actions adapté. Le manager d'unité marchande communique par écrit et oralement avec sa hiérarchie, l'équipe et les services internes et externes de l'entreprise. Il est en contact direct avec le client, les agents de sécurité et le personnel de maintenance. Selon la zone de chalandise, il peut utiliser l'anglais ou une autre langue étrangère dans ses échanges. En fonction des contraintes de l'activité, des fluctuations clients et aléas, ses horaires de travail peuvent être décalés et des astreintes sont possibles. Il peut être amené à travailler le dimanche et certains jours fériés. Généralement, l'emploi s'exerce dans un environnement bruyant et nécessite de nombreux déplacements dans l'espace de vente. Les variations de température peuvent être importantes. Le manager d'établissement marchand peut être amené à participer aux tâches de manutention, pour lesquelles le port d'équipements de protection est requis.

## Public visé

➤ Pour le contrat d'apprentissage : Personne âgée de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

➤ Pour le contrat de professionnalisation : Personne âgée de plus de 30 ans comme salarié en reconversion, demandeur d'emploi...

## Modalités et délais d'accès pour l'entrée en formation

➤ Dossier d'inscription complet / Entretien de positionnement

➤ Validation de la candidature sous un délai de 60 jours

➤ Pour le contrat d'apprentissage : L'admission définitive sera soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

Article L.6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat ».

➤ Pour le contrat de professionnalisation : L'admission définitive sera soumise à la signature d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise.

➤ Rentrée : fin août / début septembre ou dans les 15 jours suivants la signature du contrat si signature après le début de la formation.

## Modalité d'évaluation

Contrôle en cours de formation

## Rythme de l'alternance

1 jour par semaine + les 1ères semaines des vacances scolaires d'hiver et de printemps .

## Lieu de la formation

Lycée & Campus Saint Joseph, 26-30 route de Calais à SAINT MARTIN BOULOGNE.

## Prérequis

Avoir validé un niveau 4 (bac ou certification de niveau 4 (tp...))

## Nombre de participants

Minimum : 12

Maximum : 18

## Validation du titre

Formation certifiante

- Passage des épreuves devant jury DREETS pour les 2 CCP
- Validation partielle possible
- Epreuves devant jury
  - Mise en situation professionnelle
  - Entretien technique
  - Entretien final

## Durée

420H en centre

Formation réalisée uniquement en présentiel

## Dates Prévisionnelles

Septembre à Juillet

## Tarif

Confère fiche annexe

## Programme de la formation

CCP Manager l'équipe de son périmètre au sein de l'établissement marchand

CCP Développer la dynamique commerciale de son périmètre au sein de l'établissement marchand

CCP Contribuer à la performance commerciale et à la rentabilité de son périmètre au sein de l'établissement marchand

## Accessibilité

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

## Adaptation pédagogique

- Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Avant entrée en formation et signature de contrat (moyens de compensation à étudier avec le responsable pédagogique et le référent handicap du centre en référence aux règles de certification).
- Besoins éducatifs particuliers : Les besoins éducatifs particuliers concernent des apprenants en situation de handicap, malades, à haut potentiel, nouvellement arrivés en France... La pédagogie de l'établissement s'adapte à la diversité des personnes accueillies afin d'individualiser leur parcours de formation. Les apprenants à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques regroupent une grande variété de personnes qui ont, de manière significative, plus de mal à apprendre que la majorité des apprenants du même âge quand ils sont dans une situation particulière ou qu'ils souffrent d'un handicap qui les empêche ou les gêne dans leurs apprentissages.

## Equipe pédagogique

Equipe de formateurs titulaires de licences et masters dans le domaine

1 référent Handicap

Personnels administratifs dédiés

## Suite de parcours et/ou insertion professionnelle

Poursuite sur une formation dans le secteur commerce vente de niveau 6 ou insertion à l'emploi dans les métiers visés (item 1 de la fiche).

## Moyens, méthodes pédagogiques

Exercices pratiques et interactifs

- Évaluation en cours de formation
- Méthode déductive et inductive
- Mises en situations professionnelles et d'examens
- Les activités sont progressives et permettent à chacun
- de valoriser ses savoirs en évitant toute situation d'échec

Lycée + Campus privés Saint Joseph  
26 - 30 route de Calais  
62280 St-Martin-Boulogne  
Tél. 03 21 99 06 99 - contact@st-jo.com



**TP MEM**

**Titre Professionnel Manager d'Établissement Marchande**



# FICHE ANNEXE

## TP Manager d'Établissement Marchand

### Programme de la formation

#### **CPP. Manager l'équipe de son périmètre au sein de l'établissement marchand**

- Animer l'équipe de son périmètre
- Planifier et coordonner l'activité de l'équipe de son périmètre
- Accompagner la performance individuelle des collaborateurs de son périmètre
- Contribuer aux processus de recrutement et d'intégration des collaborateurs de son périmètre

#### **CPP. Développer la dynamique commerciale de son périmètre au sein de l'établissement marchand financière de l'unité marchande :**

- Gérer l'approvisionnement de son périmètre
- Organiser et mettre en œuvre le merchandising de l'offre de produits et de services de son périmètre
- Participer à l'amélioration de l'expérience client de son périmètre

#### **CCP. Contribuer à la performance commerciale et à la rentabilité de son périmètre au sein de l'établissement marchand**

- Analyser la performance commerciale de son périmètre.
- Analyser la rentabilité de son périmètre.
- Proposer des actions correctives à sa hiérarchie et assurer le suivi du plan d'actions de son périmètre.

### Tarif de la formation

Coût de la formation : 5700 €

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » : Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du Code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

#### **Pour l'alternant relevant d'un contrat de professionnalisation :**

Application des articles L 6111-1 et suivants, L6313-1 et suivants. La formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise. Aucun coût financier est à la charge de l'alternant.

**Pour les entreprises accueillant un alternant en contrat de professionnalisation :** La formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil. Il peut être établi un devis.

### Rémunération pendant la formation

L'alternant(e) sera rémunéré(e), au minimum, suivant la grille légale applicable suivant la nature de son contrat (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

### Individualisation des parcours

Possible avec aval du responsable de formation en amont

## Equipe pédagogique / Formateurs (liste disponible sur demande)

- Formateurs / formatrices diplômés dans les domaines professionnels concernés
- Responsable formation
- Equipe administrative
- Equipe commerciale

## Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance partielle :

| Bloc(s) de compétences concernés                                                                                                 | Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle | Bloc(s) de compétences en correspondance partielle |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| RNCP41853BC01 - Manager l'équipe de son périmètre au sein de l'établissement marchand                                            | <a href="#">RNCP38362 - BTS - Management commercial opérationnel</a>                      | RNCP38362BC04 - Management de l'équipe commerciale |
| RNCP41853BC03 - Contribuer à la performance commerciale et à la rentabilité de son périmètre au sein de l'établissement marchand | <a href="#">RNCP38362 - BTS - Management commercial opérationnel</a>                      | RNCP38362BC03 - Gestion opérationnelle             |

Anciennes versions de la certification professionnelle reconnues en correspondance partielle :

| Bloc(s) de compétences concernés                                                                                                 | Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle | Bloc(s) de compétences en correspondance partielle                                                       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| RNCP41853BC01 - Manager l'équipe de son périmètre au sein de l'établissement marchand                                            | <a href="#">RNCP38676 - TP - Manager d'unité marchande</a>                                | RNCP38676BC03 - Manager l'équipe de l'unité marchande                                                    |
| RNCP41853BC02 - Développer la dynamique commerciale de son périmètre au sein de l'établissement marchand                         | <a href="#">RNCP38676 - TP - Manager d'unité marchande</a>                                | RNCP38676BC01 - Développer la dynamique commerciale de l'unité marchande dans un environnement omnicanal |
| RNCP41853BC03 - Contribuer à la performance commerciale et à la rentabilité de son périmètre au sein de l'établissement marchand | <a href="#">RNCP38676 - TP - Manager d'unité marchande</a>                                | RNCP38676BC02 - Optimiser la performance économique et la rentabilité financière de l'unité marchande    |

## Notre valeur ajoutée

- Le centre vous accompagne dans la recherche d'un employeur avec une équipe dédiée de conseillers entreprise.
- Le centre peut vous présenter des offres d'emploi en adéquation avec le diplôme ou la certification préparé.
- Un point écoute (accompagnement à la gestion de problèmes tel que le logement, le transport, la santé...) est accessible. Les informations pratiques seront transmises par le responsable pédagogique de la formation lors de l'entrée en formation.
- Un référent handicap est associé aux formations.
- Le centre est accessible par les lignes de transports en commun Marinéo (arrêt St Joseph). Emplacements gratuits de stationnement dans les rues adjacentes.
- Le centre propose une restauration sur site par restaurant self-service ou par cafétéria. La réservation en ligne est possible via une application. Les prix, formules et menus sont disponibles sur le site internet.
- Le centre est équipé de réseau WIFI gratuit dans les espaces communs, restaurant scolaire et cafétéria.
- Le centre possède un centre de culture « nouvelle génération » avec accès gratuit aux ressources numérique.
- Le centre organise des manifestations culturelles dans l'amphithéâtre de l'établissement.
- L'établissement est charté ERASMUS ainsi que labélisé LYCEE DES METIERS.

## Indicateur

Pas de session antérieure

1<sup>ère</sup> session printemps 2027

|                                          |     |
|------------------------------------------|-----|
| Taux de satisfaction du centre 2024-2025 | 90% |
|------------------------------------------|-----|